



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question écrite n° 101229

Texte de la question

M. Laurent Degallaix attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation du chômage en France, à l'heure où celle de la zone euro tend à s'améliorer. En effet, Eurostat, l'office européen des statistiques, a annoncé en fin d'année 2016 que le chômage était tombé sous la barre des 10 % de la population active dans la zone euro en octobre. Le résultat de la France sur le troisième trimestre 2016 se trouve supérieur à cette moyenne, puisque le chômage est remonté à 10,0 %. On pourrait céder à la facilité de se satisfaire d'un résultat peu ou prou égal à la moyenne européenne, mais ce serait perdre de vue le fait que parmi les pays européens qui participent à cette moyenne, on compte l'Espagne (19,2 % de la population active au chômage) ou la Grèce (23,4 %). Les pays comme l'Allemagne (4,1 %), le Danemark (6,5 %), la Belgique (7,9 %), les Pays-Bas (5,6 %) ou encore la Suède (6,9 %) font beaucoup mieux que la France qui reste irrémédiablement en retard par rapport aux nations qu'elle entend égaler sur le plan économique comme politique. Il souhaiterait savoir comment le Gouvernement explique ce mauvais résultat par rapport à des pays qui connaissent la même contingence économique que la France.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101229

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attribuaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10238